



Tikehau Global Credit

Part P EUR (ISIN FR0012537348)

Cet OPCVM est géré par Tikehau Investment Management

Objectifs et politique d'investissement

Tikehau Global Credit est un fonds qui a pour objectif de réaliser une performance nette annualisée supérieure Euribor 3 mois + 200 points de base, avec un horizon d'investissement supérieur à 3 ans.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le Fonds investira dans des titres de dettes à haut rendement, de catégorie « high yield » pouvant présenter des caractéristiques spéculatives, ou dans des titres appartenant à la catégorie « investment grade » (présentant un risque de crédit mais également de rendement plus faible), émis par des sociétés des secteurs privé ou public. La société de gestion mène sa propre analyse sur les titres de créance qui est indépendante de la notation issue des agences de notation. La gestion du Fonds est totalement discrétionnaire.

Les obligations et autres titres de créances appartenant à la catégorie haut rendement présentent un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé. De même, l'investissement dans des obligations convertibles contingentes à hauteur maximale de 50% de l'actif net entraîne des risques spécifiques pour le fonds (niveau de trigger, annulation de coupon, inversion de structure de capital, non remboursement et risque de rendement).

Le Fonds investira dans divers types de titres de créances (obligations, obligations remboursables en actions, obligations perpétuelles...) afin de pouvoir offrir à la gestion le choix du support le plus approprié selon les conditions de marché.

Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion ou de couverture des actifs, le fonds pourra utiliser des contrats financiers, notamment des futures, options, contrats à terme, dérivés de crédit, jusqu'à 100% de l'actif net.

Le fonds pourra investir dans la limite de 10% de son actif net, en OPCVM (y compris gérés par Tikehau IM) et/ou fonds d'investissement respectant les quatre critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Le fonds pourra s'exposer au marché actions, soit directement au moyen d'actions de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques, ou par l'intermédiaire d'OPCVM et d'instruments financiers dérivés dans une fourchette de -30% à 10% de son actif net.

La fourchette de sensibilité au marché des taux sera comprise entre -3 et 10.

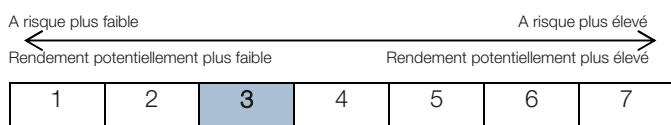
La durée minimale de placement recommandée est de 3 ans.

Les parts du fonds sont des parts de capitalisation.

Les ordres de souscription/rachat sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée chaque mercredi. Ils doivent être reçus par le dépositaire avant 12 heures, la veille du jour de détermination de la valeur liquidative (J-1) et sont réglés en J+3 ouvrés.

La part P EUR est réservée aux investisseurs dont la souscription initiale minimale est de 50 000 EUR (€).

Profil de risque et de rendement



Ce fonds appartient à la catégorie de risque 3 du fait de sa forte exposition aux titres de créance d'émetteurs, privés ou publics, situés principalement en Asie, sans contrainte de notation, dont des titres spéculatifs à haut rendement.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Le risque de crédit : le fonds peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés et publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative. De plus, ce fonds doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante.

Le risque de contrepartie : Le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours exceptionnellement à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une d'elles pouvant la conduire à un défaut de paiement et une diminution de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux produits dérivés : le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le fonds est investi.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1% maximum	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs à ceux affichés. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant	

Frais prélevés par le fonds sur une année

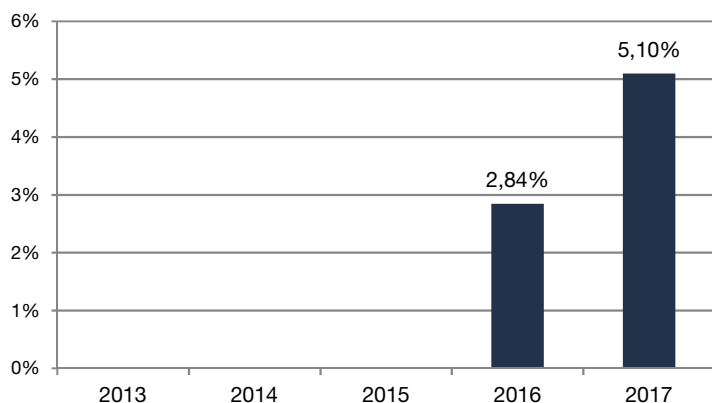
Frais courants	1,07% TTC	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commissions de mouvement), clos au 27 décembre 2017. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
----------------	-----------	---

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	15% TTC de la performance au-delà d'Euribor3M+ 200 points de base. Montant de la commission de performance facturée au titre du dernier exercice : 0.59%.
---------------------------	--

Pour plus d'information, veuillez vous référer au prospectus du fonds disponible sur le site internet www.tikehaucapital.com, ainsi qu'auprès de Tikehau Investment Management, 32 rue de Monceau, 75008 Paris.

Performances passées



Le fonds a été créé le 28 décembre 2015.

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances du fonds sont présentées après déduction de tous les frais prélevés.

La devise de référence est l'EUR. La devise de référence de la part est l'EUR.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal. L'action/la part de cet OPCVM n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Le prospectus du fonds, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération sont adressés sur simple demande du porteur auprès de : Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau 75008 Paris / Tel : 01 53 59 05 00 / E-mail : client-service@tikehaucapital.com

La valeur liquidative est calculée chaque mercredi et est disponible auprès de Tikehau Investment Management.

La responsabilité de Tikehau IM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Tikehau Investment Management est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 novembre 2018.